

NOUVELLES DU COMITÉ MYRIOPHYLLES

Vous demandez-vous comment se porte votre lac? Saviez-vous que l'Association pour la Protection de l'Environnement du Lac-des-Plages participe au réseau de surveillance volontaire des lacs, en collaboration avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et ce, depuis quelques années?

Nous avons appris, lors de l'assemblée générale annuelle de l'association, que l'état trophique de notre lac se situe dans la classe oligotrophe, ce qui signifie qu'il est relativement en bonne santé. Toutefois, nous notons aussi que l'évolution naturelle de son état trophique est accélérée par les activités humaines. Mais grâce à votre vigilance, nous pouvons veiller à diminuer cet impact et permettre de préserver notre précieuse ressource, en suivant les recommandations suivantes :

- en conservant une bande riveraine végétalisée de 10 à 15 mètres à partir du lac; cette végétation filtre les eaux de surface et retient les sédiments qui, autrement, se déverseraient dans le lac, ajoutant un surplus de nutriments et favorisant la croissance de plantes aquatiques;
- en bannissant toute fertilisation de plantes, pelouse et arbres;
- en veillant à la conformité de vos installations septiques et à leur entretien adéquat;
- en vous renseignant auprès de votre association et en y appliquant les meilleures pratiques en matière d'environnement.

Cette année, la fin du mois d'août a vu la première cohorte de plongeurs locaux réussir

leur cours de plongée en milieu naturel au Lac-des-Plages même! ...Et parmi les cinq élèves, deux jeunes de la relève ont obtenu avec brio leur certification. Ce qui veut dire que, l'an prochain ces plongeurs fraîchement certifiés joindront les rangs des équipes d'arrachage régulier ou ponctuel.

Enfin, même si l'été tire à sa fin, le comité myriophylle est toujours actif, cette fois, à faire le post mortem de la saison 2019, et planifiant la saison 2020. Nous invitons les personnes intéressées à joindre les rangs du comité à contacter Chantal Guertin au courriel suivant : Apeldp@hotmail.com

INITIATIONS AUX CHAMPIGNONS SAUVAGES

- * Inclus un cours de base sur la cueillette de champignons sauvage.
- * Sortie en forêt quelques recettes seront faites sur place avec la cueillette de la journée.
- * Il aura des spécimens champignons sauvage frais du jour pour les participants voient le plus de variétés possibles et un document éducatif sera remis aux participants.
- * Le coût total est de 25\$.

Septembre 2019						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

	Recyclage
	Collecte des matières résiduelles
	Bibliothèque - mercredi 19h à 20h30 et samedi de 10h à 13h
	Yoga- 13h à 14h30
	«Pas d'amis» 10h
	Pratique de danse en ligne 9h30 à 11h15



Heures d'ouverture d'été

Vendredi : 13h à 16h

Samedi : 9h à 13h

Ce centre est réservé aux propriétaires et résidents **Plageois seulement!**

COMITÉ DE LOISIR LDP ACTIVITÉS DU MOIS DE SEPTEMBRE

Salle communautaire

Pratique- danse en ligne
Mardi 9h30 à 11h15

Plage municipale

Yoga! Début de la session d'automne, mardi, **10 septembre de 13h à 14h30, jusqu'au 29 octobre** inclusivement. En cas de pluie, les cours auront lieu à l'hôtel-de-ville.

Inscription sur place pour un cours seulement
Inscription : yogaetcetra@gmail.com

Parc Desormaux

Profitons du beau temps et des belles couleurs d'automne. Une **marche dans les sentiers** est prévue samedi le **28 septembre à 10h**. Rendez-vous dans le stationnement de l'hôtel-de-ville. Bienvenue à tous! En cas de pluie, l'activité est remise au 5 octobre.

Veillez noter que le point de rencontre du club de marche **les « pas » d'amis** au Lac-des-Plages sont **les 3 et 17 septembre à 10 heures**. Pour plus de détails, veuillez consulter l'horaire du Club de marche sur la page facebook de la Municipalité ou du club.

Comiteloisirslldp@gmail.com

Communiqué de presse

Début de la saison de chasse Réglementation en vigueur

Gatineau, le 5 septembre 2019,-Dans les prochains jours, les chasseurs seront de plus en plus nombreux à s'adonner à leur activité favorite dans les milieux boisés. C'est pourquoi la Sûreté du Québec désire rappeler quelques conseils de sécurité pour garantir à tous une saison de chasse sans incident.

Que vous pratiquiez la chasse à l'arc, à l'arbalète, à la poudre noire ou à la carabine, vous devez vous assurer d'agir de la façon la plus responsable, sécuritaire et courtoise possible.

À titre de titulaire d'un permis de possession et d'acquisition d'armes à feu, vous devez veiller à votre sécurité, ainsi qu'à celle de votre entourage, en adoptant un comportement responsable et sécuritaire. Vous devez entreposer vos armes à feu de façon sécuritaire, vous conformer à réglementation entourant le transport des armes à feu de façon prudente. En agissant de manière responsable, vous aidez à prévenir des incidents malheureux.

La ligne de préoccupation j'ai un doute j'appelle! 1 800 731-4000 option 1-2 est mise à la disposition des gens qui ont des inquiétudes.

Bonne saison de chasse!!

Le Plageois Septembre 2019



Municipalité de Lac-des-Plages

2053, chemin du Tour-du-Lac
Lac-des-Plages (Québec) J0T 1K0

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi 8h à midi
et 13h à 16 h
Samedi : 8h à midi

(819) 426-2391

www.lacdesplages.com

Courriels :

Denis Dagenais, directeur Général :
Directeur@lacdesplages.com

Mireille Dupuis, adjointe au Directeur Général :
Adjointe@lacdesplages.com

Jephté Saintilus, officier municipal en bâtiment
et en environnement :
lacdesplages03@mrcpapineau.com

Annie Charron, Secrétaire
Admin@lacdesplages.com

Micheline Tessier, Bibliothèque :
admdesplages@crsbpo.qc.ca